

PROGRAMME DE LA FORMATION

B2 / B2V RECYCLAGE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de permettre aux participants :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail.
 - De connaître, appliquer et faire appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510.
 - De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes.
 - D'installer et utiliser des équipements de protection individuelle et collective.
 - De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou électroportatifs.
 - De connaître et appliquer les consignes liées aux procédures de consignation.
 - De renseigner une attestation de consignation en une ou deux étapes.
 - De renseigner et transmettre un avis de fin de travail.
 - De connaître et appliquer les préconisations normalisées relatives aux travaux d'ordre électrique hors tension dans le domaine de la basse tension et au voisinage de pièces nues.
 - D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
-

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à tous les collaborateurs électriciens, ainsi qu'aux encadrants d'équipes d'électriciens (chefs de service maintenance, chefs d'équipe électricien, etc.), assurant la maintenance préventive et corrective des installations électriques en :

- Très basse tension (0 à 50 volts),
 - Basse tension (50 à 1000 volts),
 - Haute tension (pour les B2V),
 - Conception d'installations électriques.
-

PRE-REQUIS :

Savoir lire, écrire et parler français

Avoir un diplôme ou une expérience professionnelle en tant qu'électricien

Être titulaire d'une habilitation électrique B2, B2V

DURÉE DE LA FORMATION

1.5 jours soit 10.5 heures

CONTENU DE LA FORMATION

Introduction

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation.
- Demande aux stagiaires de se présenter et de partager leur parcours professionnel et attentes vis-à-vis de la formation.
- Présentation des objectifs de la formation, des points abordés et mise en corrélation avec les attentes des stagiaires.

Thèmes théoriques abordés

- **Effets du courant sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlure.
- **Ouvrages ou installations** : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- **Zones d'environnements et leurs limites.**
- **Habilitation** : principes, symboles, limites et formalisation.
- **Analyse des risques** et mise en œuvre des principes généraux de prévention.
- **Surveillance des opérations.**
- **Mise en sécurité d'un circuit** : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée.
- **Équipement de protection collective** : identifier, vérifier, utiliser.
- **Équipements de travail utilisés** (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre.
- **Incendies et accidents** sur ou près des ouvrages et installations électriques.
- **Évaluation du risque électrique.**

Thématique pratique

- **Limites de l’habilitation B2(V) et B2V**
- **Caractérisation des travaux** : Hors tension, sous tension avec ou sans voisinage.
- **Chargé de consignation et chargé d’exploitation électrique** : rôles, instructions, échanges d’informations.
- **Habilitation** : symboles et limites.
- **Mesures de prévention** à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler et respecter.
- **Matériels électriques dans leur environnement** : fonction, caractéristiques, identification.
- **Documents applicables lors des travaux** : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail.
- **Équipements de travail utilisés** : risques, vérification, identification, utilisation.

Mise en application

- **Organisation et délimitation de la zone de travail.**
- **Élimination du risque de présence de tension** dans la zone de voisinage renforcée BT (zone 4) : mise en place de nappe isolante.
- **Rédaction des documents applicables** dans le cadre des travaux (pour les charges de travaux).
- **Vérification et complétion de l’attestation de première étape de consignation.**
- **Effectuer une consignation complète** ou la deuxième étape de consignation.
- **Analyse des risques** pour une situation donnée et faire respecter les instructions de sécurité.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- La formation se déroule en présentiel dans une approche démonstrative, heuristique et applicative.
- Apport théorique des connaissances au cours d'une projection Powerpoint de diapos, photos
- Exercices et échanges sur les thèmes abordés
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).
- Formateur expérimenté.
- Livret de formation remis en fin de formation

ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Synthèse des points abordés par le formateur et traitement des éventuelles difficultés rencontrées.
- Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :
 - D'avoir suivi l'intégralité de la formation,
 - D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
 - D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Sous réserve de réussite, un avis après formation et un titre d'habilitation vous seront remis

NOMBRE DE PERSONNES :

Minimum 2, maximum 8 personnes

TARIF (valable du 01/01/25 au 31/12/25)

En inter-entreprises : 300 € H.T. par personne

En intra-entreprise : nous consulter

LIEU :

En inter-entreprises : Centre Richard Lenoir, Villers Bocage (14)

En intra-entreprise : votre entreprise

MODALITES D'ACCES :

Vous pouvez nous contacter via notre formulaire d'accès sur notre site air-prod-formation.fr ou par mail à airprodformation@orange.fr . Être en possession d'un téléphone capable de lire les QR Code